



## La remise des dictionnaires aux élèves de sixièmes

publié le 26/09/2014

### La remise des dictionnaires offerts par le Conseil Général

Nous avons reçu ce jeudi 25 septembre 2014, monsieur Abel Migné Vice président du conseil général pour la remise des dictionnaires aux élèves de sixième.

Monsieur Migné explique aux élèves son rôle au sein du conseil général et le rôle de ce dernier pour le collège.

Monsieur le vice président insiste sur le travail de l'élève et ses besoins de recherche, qui certes passent par différents médias dont fait partie le dictionnaire.

Le conseil général responsable des collèges a choisi au travers de la distribution des dictionnaires, de monter sa forte implication et son fort attachement à la réussite des élèves. En effet ces dictionnaires sont spécifiques. Ils sont constitués de différentes parties « définitions des noms propres » « exemples » « synonymes » « liens encyclopédiques » « atlas, chronologie et dossiers thématiques ».

Nous avons une division en plus cette année en 6ème, soit plus de 140 élèves, avec toujours un dispositif particulier d'accueil des Dys et autres élèves présentant des troubles des apprentissages. Un effort particulier est mis sur ces élèves depuis des années avec une montée en puissance : des réunions dès la 1ere semaine afin de mettre en place un accompagnement individualisé, des heures dédoublées dans 4 disciplines sur 2 niveaux, une enseignante de lettres référente pour le handicap, des évaluations pour tous les 6ème pour repérer le niveau de lecture, et des aides adaptées proposées, une semaine d'intégration avec activités diverses, du tutorat pour chaque élève, ainsi qu'une mise à disposition d'adulte pour aider les plus faible en français. (lecture écriture orthographe)



